

Décision n° 0687 du 24 septembre 2024 portant nomination des membres de la commission interne des services de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger

LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'ETRANGER,

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 452-1 à L. 452-10 ;

Vu le code général de la fonction publique, notamment les articles L. 251-1 à L. 251-4 ;

Vu le décret n°2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 16 février 2022 modifié portant création du comité social d'établissement public de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;

Vu le règlement intérieur du comité social d'établissement public de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger adopté le 5 avril 2023 ;

DECIDE

Article 1^{er} – Sont nommés membres de la commission interne des services de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger en qualité de représentants du personnel :

- Sur proposition de la Fédération syndicale unitaire (FSU)
 - En qualité de membres titulaires :
 - Madame Clémence CHAUDIN
 - Madame Alessandra DIAKHATE
 - Monsieur Anthony DELTOUR
 - Monsieur Jean-Michel SMOLUCH
 - Monsieur Patrick SOLDAT
 - Monsieur Franck PAJOT
 - En qualité de membres suppléants :
 - Madame Christine BERTON
 - Monsieur Pierre BREZOT
 - Madame Isabelle HELENE
 - Monsieur Laurent PICARD
 - Madame Anne PITET
 - Monsieur Sébastien VILLE

AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

23, place de Catalogne | 75014 Paris | Tél. : 33 (0)1 53 69 30 90 | www.aefe.fr
1, allée Baco BP 21509 | 44015 Nantes | Tél. : 33 (0)2 51 77 29 03 | www.aefe.fr

- Sur proposition du syndicat général de l'éducation nationale - CFDT (Sgen-CFDT)
 - En qualité de membres titulaires :
 - Madame Pascale CANOVA
 - Madame Hélène POUYFAUCON
 - En qualité de membres suppléants :
 - Monsieur Patrice RAFALIMANANA
 - Monsieur Sady CISSOKHO

- Sur proposition l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA Education)
 - En qualité de membres titulaires :
 - Monsieur Boris FAURE
 - Monsieur Abdelhak FEKIH
 - En qualité de membres suppléants :
 - Madame Latifa NOUMANE
 - Monsieur Laurent SISTI

Article 2 – La secrétaire générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera mise en ligne sur le site internet de l'Agence

La Directrice Générale

Claudia SCHERER-EFFOSSE

Document signé le 1^{er} octobre 2024